

*MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION*

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 23 FEVRIER 2023 – 2023/1**

*Absents excusés* : Christine MANGIN,  
Christelle MENOUD (procuration donnée à Gérald JOLY)  
Louis SECOND (procuration donnée à Jean-Luc WEBER)

*Secrétaire de séance Gérald Joly*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité*

1/ DECIDE de renouveler les baux de chasse :

A la Société de chasse Saint-Hubert à Domèvre/Durbion :

Lot 1 - Bois Saint-Pierre - surface 127 ha : 2 500.00 €

Lot 2 - Les Evreux – surface 236 ha : 9 500.00 €

A Monsieur Joël Cosserat de Girmont : Lot 3 - Forêt de Girmont – surface 41 ha : 820.00 €

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2029

DECIDE de revaloriser les baux de 0.5% par an

*(Bernard Morel, trésorier de la société de chasse, n'a pas pris part à la délibération)*

2/ DECIDE le remplacement des ampoules sodium énergivores par des ampoules Led de l'éclairage public. Rues concernées : grande rue, rue de l'ancienne école, rue du moulin, rue du château, rue du haut puits, rue basse, rue de la peltrerie de fournel et rue Christophe Denis  
AUT. ORISE le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise Vincent MANGENOT de Saint Maurice-sur-Mortagne pour la somme de 9 070.00 euros HT.

3/ DECIDE de retenir le devis présenté par la société ENERJIS pour un montant de 190€ HT pour procéder au contrôle annuel des aires de jeux.

Le secrétaire de séance, Gérald Joly

Le Maire, Bernard Morel